



PREFECTURE DES YVELINES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
DES YVELINES

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ENERGIE
D'ILE-DE-FRANCE
Service eau sous sol/ Pôle sous sol

Communes de Beynes, Saulx-Marchais, Marcq et Thoiry

Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

Stockage de gaz souterrain de la société Storengy
à Beynes

Approuvé par arrêté préfectoral du **7 MAI 2012**

- ✓ Note de présentation
- ✓ Plan de zonage réglementaire
- ✓ Règlement
- ✓ Recommandations

Vu pour être annexé à l'arrêté en date de ce jour
Versailles, le **7 MAI 2012**
Pour le Préfet des Yvelines
Et par délégation
Le Chef de bureau par intérim
Audrey VERDU
Audrey VERDU

Source des données : DDT78 - DRIEE IDF
Cartographie : DDT78 / SE / UPRN
Fond de plan numérique : BD PARCELLAIREIGN

LEGENDE

ZONES REGLEMENTEES

- Zone d'interdiction stricte R
- Zone d'interdiction r
- Zone d'autorisation limitée B1
- Zone d'autorisation limitée B2
- Zone d'autorisation limitée B3
- Zone d'autorisation sous réserves b1
- Zone d'autorisation sous réserves b2
- Zone de recommandations V
- Zones d'emprises foncières de l'établissement Storengy

ELEMENTS DE REPERAGE

- Bâti
- Limites communales
- Périmètre d'étude

0 500,0
mètres